

PROPOSITION DE DISCOURS DU PRESIDENT INAUGURATION FORUM SOLVANTS 27.09.2002

Monsieur le Directeur Régional du Travail, Monsieur le Maire, Madame le Médecin Inspecteur, Mesdames et Messieurs les exposants, Mesdames et Messieurs les organisateurs, chers visiteurs.

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Forum Planète Solvants organisé par l'Association Interentreprises de Médecine du Travail du Bas-Rhin avec l'Association de Conseils en Santé au Travail (AIMT 67 et ACST) en partenariat avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle (CRAMAM) et avec le soutien de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP).

Le Forum marque notre volonté de faire de l'information et de la communication le cheval de bataille de notre service de médecine du travail en matière de prévention des risques professionnels. Citons nos premières « actions » telles que le site internet aimt67.org, l'Expo Sécurité Centre Alsace en 2001 à Sélestat, les Fiches Conseils Express sur les risques (solvants, produits chimiques...), le tout prochain journal d'information et de prévention.

Plusieurs facteurs nous amènent en effet à développer notre position de conseil auprès des chefs d'entreprise, des salariés et en particulier auprès des Toutes Petites Entreprises (TPE) :

1. le renforcement du rôle du chef d'entreprise en matière d'évaluation des risques selon le décret du 05.11.01 (le fameux « Document Unique »),
2. l'évolution du contenu même des postes de travail et des besoins des entreprises en matière de conseils.
3. l'évolution de la réglementation en vigueur en matière de santé au travail (mission qui évolue vers l'équipe pluridisciplinaire, une meilleure évaluation des risques),
4. la méconnaissance du rôle et des apports de nos services par les entreprises,
5. et c'est le thème de notre journée, l'émergence du risque toxique, solvants et éthers de glycol,

Corrélativement, nous devons tenir compte de contraintes majeures, parmi lesquelles le temps médical limité et le sous effectif de médecins du travail.

Face à ces évolutions nous avons, nous « services interentreprises de médecine du travail », à opérer notre mutation afin d'être l'organisme de conseils en santé au travail que sont en droit d'attendre tous nos adhérents, et les TPE en particulier.

L'utilisation de solvants est « monnaie courante » dans de nombreux secteurs d'activité, de nombreux métiers et les risques encourus sont importants sur la santé et la sécurité des personnes exposées.

Il s'agit par conséquent d'en prendre aujourd'hui toute la mesure avec l'éclairage apporté par les spécialistes qui interviendront au courant de cette journée : médecins du travail, ingénieurs chimistes, toxicologues, responsables sécurité...

Je vous souhaite à présent un excellent Forum et je suis convaincu que vous en ressortirez avec de précieuses informations, afin de contribuer à la maîtrise du risque chimique et solvants en particulier dans vos entreprises, ou à votre poste de travail ! (cf. programme)

Je passe à présent la parole à Monsieur VETTERHOFFER, Directeur Régional du Travail que je remercie tout particulièrement d'avoir répondu présent à notre invitation.

Merci de votre attention.